

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SALVE FAM1_13

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0028967-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0028967-0004

Table des matières

| | |
|---|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 2 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 3 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 3 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 3 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 7 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 7 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 7 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 8 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 8 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 8 |
| 6. Autres informations | 9 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|-----------------------------------|
| SALVE FAM1_13 |
| MILTON - Dégraissant désinfectant |

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|---------------------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | SALVECO S.A.S. |
| | Adresse | Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France |
| Numéro de l'autorisation | EU-0028967-0000 1-1 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | EU-0028967-0004 | |
| Date de l'autorisation | 02/10/2023 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 30/09/2033 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | SALVECO S.A.S |
| Adresse du fabricant | Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France |
| Emplacement des sites de fabrication | Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | GESTRA S.A.S |
| Adresse du fabricant | Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France |
| Emplacement des sites de fabrication | Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|--|
| Substance active | 1322 - Acide L-(+)-lactique |
| Nom du fabricant | PURAC BIOCHEM BV |
| Adresse du fabricant | Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne |

| | |
|---|---|
| Substance active | 1322 - Acide L-(+)-lactique |
| Nom du fabricant | JUNGBUNZLAUER S.A |
| Adresse du fabricant | Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France |
| Emplacement des sites de fabrication | Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--------------------------------|-----------|----------------------|------------|-----------|------------|
| Acide L-(+)-lactique | | Substance active | 79-33-4 | 201-196-2 | 31,33 |
| Sodium octyl ether carboxylate | | Substance non active | 53563-70-5 | | 27 |

| | | | |
|--|----------------------|-------------|------|
| D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides | Substance non active | 110615-47-9 | 3,52 |
|--|----------------------|-------------|------|

2.2. Type de formulation

SL – Soluble Concentrate

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines domestiques, institutionnels, médicaux et industriels)

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: Pas de donnée</p> |
| Domaine d'utilisation | <p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Pour les milieux domestiques, institutionnels, médicaux et industriels</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: - Sans action mécanique</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>Taux d'application: - Dilution (%): 0,299% à 1,496% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bactéries: 0,299% à 1,496% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C <p>Autres organismes cibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> Virus enveloppés et levures: 0,299% à 1,496% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C <p>La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit dans ce méta-RCP.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | <p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p> |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée.</p> <p>Capsule de recharge: 20 - 100ml polyéthylène haute densité (PEHD) Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou polyéthylène téréphtalate (PET) Jerry can: 1-80 litres HDPE (Uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres HDPE (uniquement pour les utilisateurs professionnels) Grand récipient pour vrac (IBC): 1000 litres HDPE (uniquement pour les utilisateurs professionnels)</p> |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines domestiques, institutionnels et l'industrie alimentaire)

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

| | |
|--|--|
| | Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Extérieur - Pour les milieux domestiques, institutionnels et les industries alimentaires (désinfection générale) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: - Sans action mécanique |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: - Dilution (%): 0,299% à 1,496% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires: • Bactéries et levures: 0,299% à 1,496% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit inclus dans ce méta-RCP. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel Grand public (non professionnel) |
| Dimensions et matériaux d'emballage | La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée. Capsule de recharge: 20 - 100ml polyéthylène haute densité (PEHD) Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou polyéthylène téréphtalate (PET) Jerry can: 1-80 litres PEHD (Uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) Grand récipient pour vrac (IBC): 1000 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) |

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m² ou 20 ml/m² ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).
- Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.
- Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace
- Respecter les instructions d'utilisation.
- L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être effectuée afin de garantir l'efficacité du produit. Comme la concentration d'acide L-(+)-lactique dans les produits de ce méta-RCP peut varier entre 15,66% et 31,33%, il n'est pas possible d'indiquer ici toutes les dilutions du produit.

| Exemple pour un produit contenant 15,66% d'acide L-(+)-lactique | Dilution du produit | Temps de contact |
|--|---|------------------|
| Activité bactéricide et levuricide | 0,299% (20 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 1 litre) | 5 minutes |

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le volume de produit à diluer dans l'eau pour chaque produit spécifique.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.
- Eviter le contact avec les yeux.
- Eviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).
- Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.
- Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

Pour un usage professionnel uniquement:

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6. La matière de l'équipement de protection individuel (EPI) doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

Pour un usage non-professionnel uniquement:

- Une fermeture de sécurité pour enfant est requise.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles ou des animaux domestiques.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
Informations pour le personnel médicale ou un médecin:
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ni dans les égouts.
- Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles ou des animaux domestiques.
- Durée de conservation: 2 ans.
- Protéger du froid.

6. Autres informations

- La phrase P280 (Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage) n'est pas applicable pour les utilisateurs non-professionnels.

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])